

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique abbatiale

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 222-224

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE ABBATIALE

LA SOLENNITE DE LA FETE-DIEU

Comme d'habitude, la Fête-Dieu s'est déroulée avec toute la solennité que peuvent lui apporter les cérémonies liturgiques proprement dites et le faste dont on revêt le déploiement de la procession.

Une foule de fidèles emplissaient la basilique pour le pontifical. On y remarquait, outre la présence des Autorités de la Cité, de nombreuses personnes venues des cantons voisins assister à une fête qu'elles regrettent de ne point avoir chez elles et dont elles veulent nourrir leur dévotion à l'Eucharistie. L'homélie étant confiée à M. le chanoine André Rappaz, elle l'était à un orateur sacré dont la parole directe et brève suscite la plus sympathique attention des auditeurs et suggère impérieusement des mises au point dans les consciences... A la tribune, l'orgue et le chant s'accordaient à créer une atmosphère de beauté. Prière eux-mêmes, ils aidaient à celle des assistants, parfois même la provoquaient.

La procession du Saint-Sacrement rassembla tout ce que notre ville compte de corps constitués. Elle conduisit, au rythme religieux des nobles harmonies de la fanfare, la sainte hostie jusqu'aux deux reposoirs traditionnels, celui de la Place de la Gare et celui de la Place du Parvis, que des mains dévouées avaient dressés avec beaucoup de goût. A l'un d'entre eux on pouvait admirer, avec des emblèmes sacrés d'une ligne très élégante, une décoration où abondait la flore de la haute montagne. S'il en eût manqué ce jour-là, les gentianes auraient apporté tout le ciel bleu autour de l'ostensoir.

Scouts, gendarmes en tenue d'apparat et, cette année, les soldats d'une Ecole de recrues stationnée à Savatan escortaient le dais et lui faisaient une garde d'honneur.

L'Abbaye avait invité au repas de midi les Autorités civiles et militaires. C'est ainsi qu'avaient pris place autour de Son Excellence Mgr Haller MM. Alphonse Gross, Préfet, Eugène Bertrand, Président de la Municipalité, Robert Coutaz, Président de la Bourgeoisie, Ernest Duroux, conseiller bourgeoisial, Aimé Favre et Gérald Puipe, conseillers municipaux, ainsi que MM. le colonel-brigadier Matile, le colonel Meytain, le lieutenant-colonel Duval, le lieutenant-colonel von Frisching,

commandant de l'E. R., le major Caffot, commandant G. F. 10, et le premier-lieutenant Imholz, commandant des soldats de la procession. Tout en adressant à ses hôtes de cordiales paroles d'accueil, Monseigneur exprima sa joie pour la parfaite réussite de cette fête si chère à nos populations et qui est une belle affirmation des valeurs spirituelles...

AU TOMBEAU DES MARTYRS

La Société d'histoire de Fribourg a choisi notre ville pour sa sortie annuelle. Elle a en effet tenu ses assises à Saint-Maurice le dimanche 8 juin. Cette assemblée fut marquée notamment par une conférence de son vice-président, M^c Louis Dupraz, avocat et conseiller municipal de la ville de Fribourg, sur le thème suivant : « La controverse sur le martyr de la Légion thébaine est-elle jugée et la tradition condamnée ? ». Plusieurs chanoines de l'Abbaye avaient été invités à entendre cette communication : tous ont souligné avec quelle compétence avait été traité ce difficile sujet dont nul aspect n'avait échappé au conférencier. C'est le vœu de tous que cette importante étude soit publiée dans son intégrité. Après cela, la « tradition » paraît plus vivante que jamais. Aussi la visite de la basilique abbatiale, du Trésor, des catacombes et des fouilles que les congressistes accomplissaient sous la conduite de M. le chanoine Dupont Lachenal corroborait-elle le magistral exposé de M^c Dupraz.

MINISTERE EPISCOPAL

Son Exc. Mgr Haller a accompli sa visite pastorale dans deux de nos paroisses : Finhaut, le 8 juin, et Lavey-Morcles, le 15 juin. A cette occasion, il a administré le sacrement de Confirmation à de nombreux enfants et il a reçu de la part des fidèles et des Autorités l'accueil le plus respectueux et le plus cordial.

A l'aimable invitation de Son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, notre Abbé-évêque bénira le 19 juin prochain la nouvelle locomotive électrique qui portera le nom « Valais ». Cette fête inaugurale a été fixée à Saint-Maurice, première ville valaisanne sur la ligne du Simplon, et elle se déroulera avec la participation des diverses Autorités civiles et administratives et d'une nombreuse délégation des écoliers valaisans.

NOUVELLES ROMAINES

Usant d'un privilège qui lui a été concédé par les Papes, un récent Chapitre général de la Congrégation des Chanoines réguliers de Latran a élevé son représentant auprès de la Curie romaine, M. le chanoine Carlo Egger, à la dignité abbatiale et celle-ci a été conférée solennellement à l'élu le 11 juin par S. Exc. Mgr Luigi Traglia, Archevêque titulaire de Césarée de Palestine et Vice-gérant du Diocèse de Rome.

Le nouveau prélat, qui remplit depuis bien des années la charge de Procureur des Chanoines réguliers de Latran, d'Autriche et du Grand-Saint-Bernard près le Saint-Siège, dirige aussi la Maison d'études de Saint-Victor fondée par sa Congrégation à l'ombre de la vénérable Basilique de Saint-Pierre-ès-Liens ; il est en outre consultant des Sacrées Congrégations des Rites et des Religieux.

Il portera désormais le titre d'Abbé de Santa Maria della Pace, très belle église construite à la Piazza Navona sous le pontificat de Sixte IV, qui la donna en 1483 aux Chanoines réguliers de Latran pour être le siège de leurs Procureurs, en conférant en même temps à ceux-ci les *pontificalia*.

L'Abbaye de Saint-Maurice, à laquelle le nouvel Abbé porte une fraternelle amitié, se réjouit de la distinction accordée à Mgr Egger, qui s'est fait bien souvent son bienveillant représentant auprès du Saint-Siège, et notamment pour obtenir de Sa Sainteté le Bref apostolique concédant officiellement et juridiquement à notre église abbatiale le titre de Basilique mineure que l'histoire séculaire et la piété lui accordaient déjà.

Le titre même de Santa Maria della Pace n'est pas étranger à l'histoire de l'Abbaye d'Agaune : c'est, en effet, de la Chanoine de Notre-Dame de la Paix dans la Ville Eternelle qu'est daté le diplôme de confraternité et association spirituelle accordé par l'Abbé général des Chanoines réguliers de Latran Calisto Magnoni à l'Abbé de Saint-Maurice François De Fago le 17 septembre 1716 (*Datum Romæ ex Canonica Nostra Sanctæ Mariæ Pacis Die XVII Septembris Anno MDCCXVI*).

Que Mgr Egger veuille agréer nos félicitations et nos vœux respectueux.

G. R.